SNQ Lanaudière

Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SSJB) inc.

66e Assemblée annuelle

Cahier des rapports

25 mars 2021

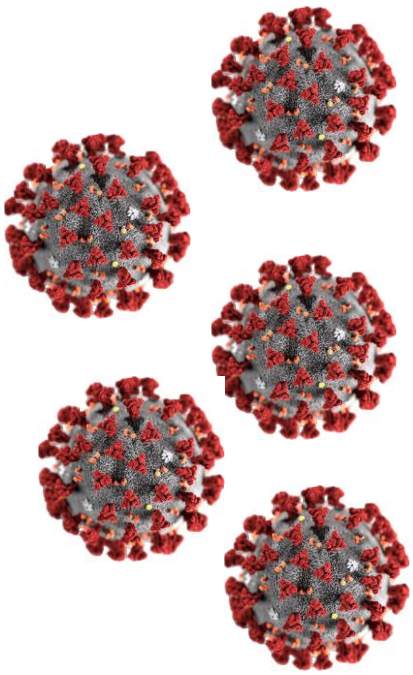

Tous en guerre contre la Covid

Organisme régional voué à la langue française et à la culture

Nos logos d'hier à aujourd'hui

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE
DU DIOCÈSE DE JOLIETTE INC.
1945 – 1965

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES QUÉBÉCOIS
DU LANAUDIÈRE (SSJB) INC.
1965 – 1970

LA SOCIÉTÉ NATIONALE
DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS
DE LANAUDIÈRE (SSJB) INC.
1971 –2007

SNQ Lanaudière
Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SSJB) inc.

2008

*- La **fleur de lys** stylisée et en mouvement représente le Québec moderne constamment en évolution.*
*- La couleur **bleue** représente l'attachement à nos origines françaises*
*- La couleur **beige** l'attachement à nos racines et à notre culture.*

SNQ Lanaudière

Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SSJB) inc.

66e
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Jeudi 25 mars 2021

Bureau de la SNQL
435, boul. Sainte-Anne, bureau 204

Joliette

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS DE LANAUDIÈRE
204-435, boul. Sainte-Anne, Joliette Qc J6E 5A1
Téléphone : (450) 759-0100
Site Internet : www.snql.com **Courriel :** info@snql.com

66e assemblée générale S.N.Q.L.

Le jeudi 25 mars 2021

Inscription des membres

1.- **Ouverture de l'assemblée et mot du président, M. Roger Gaudet**

2.- **Adoption de l'ordre du jour**

3.- **Rapport du secrétaire d'élection**

4.- **Adoption du procès-verbal de la 64e assemblée générale S.N.Q.L. Tenue le 1 avril 2019 et révision de la 65e (Covid)**

5.- **Dépôt et adoption des rapports annuels :**
a) rapport du président
b) mot du directeur général et rapport des activités
c) rapport financier au 31-12-2020

6.- **Engagement des auditeurs**

7.- **Avenir du service d'entraide**

8.- **Résolutions, vœux de l'assemblée**

9.- **Levée de l'assemblé**

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Roger Gaudet (poste no 1)	Président
M. Pascal Parent (poste no 3)	Vice-président
M. Gilles Loyer (poste nº 2)	Secrétaire / trésorier

De gauche à droite : Gilles Loyer, secrétaire-trésorier, Pascal Parent, vice-président Roger Gaudet, président

LES MEMBRES DU PERSONNEL

Les employés de la permanence :

Mathieu Lépine	Directeur général
Marie-Eve Lessard	Chargée de projets
Josée Chevalier	Technicienne en informatique et en comptabilité
Cathy Belzile-Leduc	Superviseure Loto-Québec et chargée de projets

Les employés de la Résidence funéraire de Lanaudière

Guylaine Latendresse	Adjointe directrice
Mélissa Fournier	Conseillère aux familles
Noémie Lavoie	Conseillère aux familles
Marilou Perreault	Conseillère aux familles

Loto-Québec, gestion des kiosques

Mélanie Bélisle	Gérante des kiosques de Joliette
Manon Cormier	Gérante des kiosques de Repentigny

Dépanneur, gestion

John-William Pelletier-Hainey	Gérant
Gabriel Chartier	Assistant-gérant

Règlements concernant l'élection du

Conseil d'administration

6.4 ÉLECTION

L'élection des membres du conseil d'administration a lieu lors de la réunion annuelle de l'assemblée générale des membres; elle se fait selon le système des mandats décalés, c'est-à-dire qu'elle se fait une année pour trois membres et l'année suivante pour deux membres.

Le directeur général de la Société agit à titre de secrétaire d'élection; en cas d'incapacité d'agir, son adjoint le remplace;

La mise en candidature doit être faite sur une formule préparée à cet effet dont les exemplaires doivent être disponibles au siège social de la Société.

Cette formule dûment remplie doit indiquer le nom du candidat, son adresse, le poste auquel il aspire et porter la signature du proposeur et d'un appuyeur membre de la SNQL; elle doit contenir, en outre, la signature du candidat indiquant son consentement à la mise en candidature et à l'acceptation de la fonction s'il est élu.

Les formules de mise en candidature dûment remplies doivent être remises au secrétariat au plus tard à 16 h 30, le 10e jour qui précède la tenue de l'élection ou, si ce jour tombe un jour de congé, le dernier jour ouvrable qui précède ce jour. Un accusé de réception sera remis dans chaque cas dûment signé par le secrétaire d'élection.

Sur réception d'une demande à cet effet par un membre de la Société, le secrétaire d'élection doit dévoiler toutes les mises en candidature.

Conformément à l'ordre du jour, l'assemblée générale des membres nomme le président d'élection et deux scrutateurs.

Le président d'élection informe l'assemblée générale des membres des candidatures reçues et qui respectent les exigences des présents règlements, déclare élus les candidats qui n'ont pas d'opposition et procède à l'élection au scrutin secret aux postes qui sont contestés.

Seuls les membres en règle de la Société qui sont présents à l'assemblée ont le droit de vote à ces élections.

Les dirigeants d'élection dépouillent les bulletins de vote; le président d'élection communique les résultats à l'assemblée.

Pour être élu, le candidat doit obtenir le vote de la majorité absolue des votes exprimés; si un deuxième tour de scrutin est nécessaire pour obtenir cette majorité, seuls les 2 candidats ayant obtenu le plus de votes demeurent en lice.

En cas d'égalité des votes lorsqu'il n'y a que deux candidats en lice, le président d'élection exerce alors son droit de vote.

AVIS DE CONVOCATION

66e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA S.N.Q.L.

Tous les membres de la Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SSJB) sont invités à participer à la 66e assemblée générale annuelle de la Société qui aura lieu **le jeudi 25 mars 2021 à 18 h** à la Résidence funéraire de Lanaudière, située au 90, Wilfrid-Ranger à Saint-Charles-Borromée**.** L'inscription des membres se fera à compter de **17 h 45**.

ÉLECTIONS : Les membres de la Société, désirant se porter candidat(e) au poste #2 doivent le faire sur la formule prescrite à cette fin au 204-435, boul. Sainte-Anne à Joliette, au numéro 450-759-0100. Les mises en candidature doivent être remises au secrétaire d'élection **au plus tard le 23 mars 2021, à midi,** au siège social de la Société, 204-435, boul. Sainte-Anne à Joliette.

Gilles Loyer
Secrétaire trésorier

SNQ Lanaudière

Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SSJB) inc.

Procès-verbal
64e assemblée annuelle

PROCÈS-VERBAL
64e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA SNQL TENUE LE 1er AVRIL 2019

PRÉSENCES :

Roger Gaudet	Président
Gilles Loyer	Vice-Président
Pascal Parent	Administrateur
Mathieu Lépine	Coordonnateur
Simon Fafard	Observateur, comptable

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot du président, M. Roger Gaudet
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport de la secrétaire d'élection
4. Adoption du procès-verbal de la 63e assemblée générale SNQL, tenue le 29 mars 2018
5. Dépôt et adoption des rapports annuels :
   a) rapport du président
   b) mot de la directrice générale et rapport des activités
   c) rapport financier au 31-12-2018
7. Engagement des auditeurs
8. Résolutions, vœux de l'assemblée
9. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Roger Gaudet, le président, souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gilles Loyer et appuyé par M. Roger Gaudet :

Que l'ordre du jour soit accepté[1].

3. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

M. Lépine donne les renseignements sur le poste à combler :
- M. Pascal Parent est élu au poste de vice-président[ii]

Il est proposé que les officiers de la SNQL demeurent pareil à l'année dernière soit[iii] :

Roger Gaudet : Président
Pascal Parent : Vice-Président
Gilles Loyer : Secrétaire-trésorier

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2017

Il est proposé que le procès-verbal de l'AGA 2018, tenue le 29 mars 2018, soit accepté sans modification. Proposé par Pascal Parent appuyé par Gilles Loyer.[iv]

5. DÉPÔTS ET ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS

5 a) Rapport du président

M. Roger Gaudet fait la lecture de son rapport et profite de l'occasion pour souligner le départ de Nicole Destrempes et de Josée Latendresse, Mme Destrempes a partagé sans compter pendant plusieurs années ses grandes compétences pour faire rayonner la SNQL. Mme Latendresse, malgré son court passage, a su laisser sa marque à la société.

Il remercie également l'ensemble des employés et des membres du conseil d'administration pour leur implication.

5 b) Mot du coordonnateur et rapport des activités

Le coordonnateur fait un bref survol des activités qui ont eu cours à la SNQL durant l'année.

- Fin des travaux de rénovation de la Résidence funéraire; projet d'investissement de plus de 800,000 $,
- Départ de Nicole Destrempes
- Acquisition de 2 nouveaux kiosques de Loto Québec
- Arrivé de M. Lépine
- Mise en vente de la bâtisse de la SNQL

- Arrivée des Rendez-vous culturel

  Pour le rapport des activités de l'année 2018, M. Lépine en fait la lecture : jour du drapeau, Prix de la fierté, Fête nationale, spectacles conférences dans les écoles « Légende d'un peuple » AGA SNQL, soirée reconnaissance Mérite en histoire, journée nationale des patriotes AGA MNQ Toutes des activités sur lesquelles les employés ont ardument travaillé et auxquelles vos administrateurs se sont impliqués.

5. c) Rapport financier au 31-12-2018

Le comptable Simon Fafard, du bureau de Boisvert et Chartrand, présente les états financiers audités par sa firme, société de comptables professionnels agréés. Il explique le rapport de l'auditeur indépendant, avec les états financiers au 31 décembre 2018. Il répond aux questions des membres de l'assemblée.

Il est proposé par M. Gilles Loyer et appuyé par Roger Gaudet que le rapport financier, préparé par l'auditeur de La firme Boisvert et Chartrand, soit accepté.[v]

6. ENGAGEMENT DES AUDITEURS

Le contrat d'audit est renouvelé avec la firme Chartrand et Boisvert au tarif de 8,500 $ plus taxes pour les 2 prochaines années avec une augmentation annuelle de l'indexation au coût de la vie

7. RÉSOLUTIONS, VOEUX DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé à l'unanimité de remercier Nicole Destrempes pour toute ses années consacrées à la SNQL[vi].

8. Levée de la réunion à 20 h

Roger Gaudet
Président

Mathieu Lépine
Secrétaire

Résolutions

L’ordre du jour est adopté.
Monsieur Pascal Parent est élu au poste de vice-président.
Les officiers de la SNQL demeurent les mêmes que l’année précédente.
Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est adopté.
Le rapport financier, préparé par l'auditeur de La firme Boisvert et Chartrand, soit accepté.
Il est proposé à l'unanimité de remercier Nicole Destrempes pour toute ses années consacrées à la SNQL.

Message du président

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Année après année, la SNQL met de l'avant la fierté québécoise et lanaudoise. Fierté d'un territoire vaste. Fierté des cultures qui s'y marient. Fierté d'une langue française vivante et vibrante. Fierté d'un patrimoine bâti et culturel, de traditions toujours en évolution. Fierté de l'ouverture d'un peuple pour ses différences individuelles. Fierté de promouvoir l'égalité, le respect, la dignité.
Oh! bien sûr, rien n'est jamais parfait! Et rien ne sert de détailler ce que bien peu de gens ignorent : les disparités, injustices, incompréhensions, exploitations, et même, agressions. Des travers ou gestes inappropriés observés à droite et à gauche et qui persistent malgré les acquis. On doit aussi rappeler les difficultés des organismes à but non lucratif qui tiennent à bout de bras un filet social de même qu'un milieu culturel encore sous-financés par nos gouvernements. Raison de plus pour demeurer vigilants, actifs, solidaires et tournés vers un futur que l'on espère toujours meilleur.
Positive dans l'attitude et l'espérance, la SNQL le demeure devant les défis : ceux qui résultent de notre « vivre ensemble » au Québec, mais aussi ceux qui découlent de la gestion des ressources financières de notre organisme. Car la SNQL a également la fierté de maintenir ses activités sans aucune subvention externe. Et puisque la SNQL croit encore fermement en la pertinence de son rôle dans la région, elle se renouvelle et innove continuellement.
En 2020, nous avons fermé notre kiosque Loto-Québec de St-Jérôme qui n'était pas rentable. Nous avons aussi transféré notre responsabilité du service d'Entraide à La Capitale assurance. La fin de ces deux sources de revenus n'est pas un recul, mais plutôt un avancement. Elles n'étaient plus rentables et coutaient des frais inutiles. Nous pourrons placer ces sommes ailleurs pour obtenir un meilleur rendement et pour nous investir davantage dans notre mission. De mon côté, j'invite tous les membres à encourager les initiatives mises de l'avant par la SNQL. Que ce soit en utilisant notre RFL en situation de deuil, en fréquentant les quatre kiosques Loto Québec qui sont gérés par la SNQL dans Lanaudière, en arrêtant à notre station-service ou simplement en étant membre… Merci d'appuyer notre Société des Québécoises et Québécois lanaudoise!
Évidemment, tous ces pas pour garder la SNQL dans l'action nous les devons à une équipe soudée. Ma fierté de faire partie d'un tel groupe, à la fois persévérant, dévoué et conciliant, est immense. Nos employés, comme nos administrateurs, méritent toute notre reconnaissance.

À mon sens, la meilleure manière de saluer et poursuivre le travail de nos prédécesseur-es est de nous garder en éveil et ouverts aux changements. Pour 2021, ce n'est pas un souhait, mais une promesse. Qui sera tenue avec fierté !

Roger Gaudet, président

SNQ Lanaudière
Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SSJB) inc.

VOTRE PRÉSIDENT EN ACTION

Fête nationale à Repentigny

Soirée Reconnaissance Mérite en histoire

Lancement Fête nationale à Joliette

Mot du directeur général et rapport des activités

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2020 restera marquée dans nos mémoires. Malgré un bon début d'année, un mur se prénommant Covid-19 nous est apparu. À peine nos activités entamées, nous apprenons que nous devons nous confiner. Malgré ce mur, l'équipe est restée soudée et a su s'adapter à la nouvelle réalité tout en continuant d'aller de l'avant. Un nouveau programme a été mis sur pied via le MNQ, soit les Rendez-vous culturels. Afin de nous aider avec ce projet, nous avons accueilli une nouvelle collègue, Marie-Eve Lessard.

Pour moi, le succès est réalisable avec un excellent travail d'équipe, c'est ce que je prône au sein de la Société et de ses sources de revenus (RFL, Loto-Québec, dépanneur). Nous travaillons tous pour le même objectif, il est important de s'entraider si nous voulons l'atteindre. Nous sommes tous importants dans l'organisation et nous avons tous quelque chose à y apporter. Nous partageons nos idées, nos questionnements, nos expériences, nos opinions et nos connaissances, et ainsi, nous grandissons tous et devenons une équipe soudée.

Tous les projets de la SNQL sont orientés vers l'avenir et la mise à jour de ses méthodes, de son organisation. Un bel exemple, cette année nous avons mise à jour notre flotte informatique et nous nous sommes adaptés à la nouvelle réalité du télétravail, en plus de restructurer la RFL. Une toute nouvelle SNQL est en train de grandir tout en gardant la même ligne directrice et les mêmes valeurs que lors de sa création.

Je veux continuer d'augmenter la visibilité et la prestance de la SNQL en trouvant de nouveaux partenaires offrant des rabais à nos membres. Au cours de 2020, plusieurs entreprises ont connu des difficultés, il fut difficile de trouver de nouveaux partenaires. Par contre, je suis certain qu'en 2021 ce sera une opportunité intéressante pour aider les entreprises de la région et par le fait même nos membres. Présentement, nous avons quatre sources de revenus, soit : Loto-Québec, Fête nationale, station-service et la Résidence funéraire de Lanaudière. J'aimerais, avec l'aide de mes collègues et du C.A., réussir à trouver une cinquième source afin d'assurer la pérennité de la SNQL et augmenter notre implication sociale.

Voilà des réalisations dont la SNQL peut se réjouir et pourra se réjouir. Puisqu'il ne faut pas oublier que l'énergie consacrée à la proposition de services et produits de qualité (loteries, funérailles, matériel de pavoisement, dépanneur) sert à outiller financièrement la SNQL qui peut, en retour, poursuivre ses finalités dans la communauté. Nous avons malheureusement dû nous départir du kiosque Loto-Québec de St-Jérôme et de notre service d'Entraide, mais malgré cela, nous continuons de grandir avec les Rendez-vous culturels par exemple.

Rien n'est toutefois définitif au royaume des organisations à but non lucratif. Que nous réserve la cuvée 2021 ? Bien des engagements et des activités encore, je vous l'assure. Nous sommes maintenant bien installés dans nos nouveaux locaux, mieux adaptés à nos besoins. Ainsi, nous pourrons aller de l'avant avec plusieurs nouveaux projets. Quoi qu'il advienne, la SNQL restera toujours à l'écoute de ses membres. Merci de nous soutenir !

D'ailleurs, comment ne pas saisir cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, assuré le succès des activités de la SNQL ? Employés, administrateurs, députés, municipalités, organismes Lanaudois, artistes et artisans, milieux scolaires, médias, professionnels, entrepreneurs, commerçants, etc. Passeurs de flambeaux, d'hier à aujourd'hui, merci de croire en cette mission que nous portons dans le cœur et à bout de bras. Merci de répondre à nos invitations, de partager espoir et responsabilités, d'embarquer dans notre train pour la fierté québécoise.

Mathieu Lépine, Directeur général

REVUE DE NOS ACTIVITÉS DANS LA COMMUNAUTÉ

Dans cette mission qu'elle poursuit sans relâche avec fierté, la SNQL élabore, coordonne ou supporte une panoplie d'activités communautaires, tout comme elle participe avec le milieu à la réflexion sur nos grands enjeux de sociétés, particulièrement ceux concernant l'identité québécoise, la langue française, la culture, le patrimoine.

Au fil de l'année, l'équipe permanente et vos administrateurs planifient conjointement le calendrier des activités ou des remises de prix sous sa responsabilité. La tradition ramène ainsi les incontournables « classiques » dont on remodèle, au goût du jour, certains aspects ou volets : Fête du drapeau, Fête nationale, Journée nationale des patriotes, Soirée Reconnaissance Mérite en histoire, sans oublier le Prix de la fierté, décerné par la SNQL à chaque édition locale de *Cégeps en spectacles*. S'ajoutent ensuite des activités qui répondent à des demandes ou besoins ponctuels.

Depuis quelques années, les grands événements tels que le gala des Prix d'excellence ou le concours oratoire Les Haut-parleurs ont par ailleurs été écartés de la programmation, principalement en raison de leur complexité de réalisation et des coûts engendrés par ces festivités. La SNQL se veut ainsi responsable par-devers ses membres.
Il est bon de le rappeler, toute activité programmée est après coup évaluée selon différents critères : l'atteinte ou non des objectifs, l'assistance, les ressources humaines, le financement, les commentaires reçus. À la lumière de cette évaluation, il faut prendre les décisions appropriées et parfois se résoudre à l'annulation, le report ou le remplacement par un projet plus pertinent.

Voici donc le calendrier chronologique détaillé des événements retenus en 2020 et organisés, promus, ou coordonnés par la SNQL au bénéfice de ses membres et de la population lanaudoise :

Janvier :

(21) Le Jour du Drapeau

Déjà 72 chandelles !

Dans le cadre de la journée nationale du drapeau, le 21 janvier 2020, la SNQ Lanaudière, en collaboration avec le MNQ, le Journal l'Action et CFNJ, a organisé plusieurs activités.

Les activités organisées consistaient à sensibiliser la population à l'histoire de notre emblème national. Cette année la SNQL **a reçu près de 300 inscriptions en provenance de plusieurs CPE, écoles et garderies en milieu familial.**

Les activités ont été présentées sous quatre volets :

1er volet - Concours de dessins ou de coloriages auprès des Centres de la petite enfance de la région de Lanaudière

La gagnante cette année, **Théa Tremault** (3 ans) du **CPE Baliballon** a gagné le jeu **Alphabet Magnétique** et un **certificat-cadeau de 50 $** offert par **L'Entre-jeux.** De plus, sa garderie recevra le jeu **Mon Xylophone *Jungle Rock*** .

Parmi les CPE en milieu familial, **Billie Ferland** (1 an) de la **Garderie en Magie** a gagné le jeu ***Do, Ré, Mi, Super livre enchanté*** et un **certificat-cadeau de 50 $** offert par **L'Entre-jeux.** L'établissement recevra quant à lui, les jeux **Alphabet Magnétique** et **Magi Spiro Animo.**

2e volet - Concours au niveau des écoles primaires

Dans les classes de maternelle, Théo Mailhot de **l'école des Eaux-Vives** (*Lavaltrie*) a gagné un **certificat-cadeau de 40 $** au centre d'amusement ***La Boîte aux Mille Pattes***. De plus, un drapeau du Québec sera remis à l'établissement scolaire.

Pour le concours de dessins dans les classes de 1er et 2e cycle, il n'y a pas eu de participants dans cette catégorie pour l'année courante.

Il n'y a pas eu de participants pour le concours de textes.

3e volet – Concours dans le journal et à la radio

La population a aussi été invitée à participer à un concours grâce à la collaboration du Journal l'Action et de la radio CFNJ. Les gagnants ont remporté soit un drapeau du Québec d'une valeur de 40 $ ou un ensemble tuque et foulard. Il s'agit de Mme Gravel de Saint-Gabriel M Derouin de Saint-Thomas de Joliette, M. Fagnant de L'Épiphanie et M. Thériault de Sainte-Béatrix.

4e volet – Tournée du drapeau

En terminant, MM. Roger Gaudet et Gilles Loyer, respectivement président et administrateur, ont parcouru la région afin d'identifier les endroits où un changement de drapeau était nécessaire dans la MRC de Montcalm. Un nouveau drapeau, ainsi que le protocole à suivre concernant celui-ci, ont été remis à six organismes, dont **Terre des jeunes** à Sainte-Julienne.

Février :

(14) Cégeps en spectacle; finale locale
Remise du Prix de la Fierté de la SNQL
Ibrahim Bourhani

Dans le cadre de la finale locale du populaire concours de Cégeps en spectacle, un spectacle a été présenté devant quelque 250 personnes s'étant déplacées pour assister à la démonstration de nombreux talents de la région.

Le trio Éphémère, composé de Camille Grenier, Zoë Mercier et Myriam Clermont, a gagné les grands honneurs. Le Trio hambourgeois (Shawn De Leemans, Billy Dannea et Tommy Clouâtre Trottier) a, de son côté, obtenu la deuxième place, une bourse de 200 $ ainsi que le Prix de l'Albion. La troisième position a été décernée à Sul'Fly (Jérémie Boudreault, Tommy Clouâtre Trottier, Zachary Loubert, Danik Labrie et Shawn De Leemans) avec une bourse de 100 $ offerte par les Caisses Desjardins de Joliette.

Puis, le Prix de la fierté de la langue française, incluant une bourse de 150 $ offerte par la SNQL pour la qualité des textes, a été remis à Ibramim Bourhani qui montait sur scène pour la première fois.

Le comité organisateur de l'événement était composé de Majolie Dugas, David Gonzalez et Isayah Carmikel Guillaume et le Socioculturel du Cégep à Joliette a chapeauté l'événement. Notre vice-président Pascal Parent était membre du jury.

Mars :

(12) Fête nationale du Québec : rencontre avec les organismes régionaux
La machine s'ébranle!

En mars, l'équipe permanente de la SNQL s'active toujours à fond de train. Non seulement le personnel veille-t-il à la préparation de la documentation nécessaire pour la prochaine AGA, il doit aussi relancer la machine des préparatifs de la Fête nationale. Vous le savez sans doute, votre Société coordonne depuis 1984 la mise en œuvre de ces célébrations dans la région. À cette date, elle réalise la première tâche de son mandat : expliquer le Programme d'assistance financière de la Fête nationale à des organismes, fabriques ou comités de loisirs locaux. Dans le mois à venir, ces derniers auront à concevoir les projets les plus intéressants possible pour leur coin de pays. (À suivre !)

(18) Confinement Covid-19

Le 18 mars, le premier ministre François Legault annonçait le début du confinement. L'équipe de la SNQL n'a eu d'autres choix que de se préparer au télétravail jusqu'à la fin du confinement. Toutes les activités qui étaient prévues pendant cette période ont été annulées, dont la 65e AGA.

(28) AGA de la SNQL

L'AGA a dû être annulée étant en pandémie, n'ayant pas eu d'autres applications, les administrateurs en élection ont été automatiquement réélus.

Avril :

(1) Fin du service d'Entraide

Une page d'histoire de la SNQL s'est terminée. N'ayant plus le droit de vendre des assurances, la responsabilité du service a été complètement transférée à La Capitale. En effet, à partir du 1er avril 2020, la SNQL n'est plus responsable du service d'Entraide, mais continue de l'administrer pour La Capitale.

(18) Fête nationale du Québec : Le jury délibère !

Le jury de sélection a été annulé, conséquence du confinement.

Mai :

(20) Journée nationale des patriotes

L'événement a été annulé dû à la Covid.

(21) Soirée Reconnaissance Mérite en histoire, 16e édition
Du talent à revendre dans Lanaudière !

Dans le cadre de la 16e Édition de la soirée Reconnaissance Mérite en histoire, en pleine période de pandémie de la Covid-19, il a fallu s'adapter afin de respecter les mesures sanitaires mises en place par le Gouvernement du Québec.

Les élèves ayant obtenu une moyenne de plus de 95 % se sont inscrits depuis l'invitation du Ministère de l'éducation, toutes et tous les élèves ont reçu un certificat afin de souligner leur résultat exceptionnel.

Ainsi, afin d'être en mesure de récompenser certains étudiants, M. Mathieu Lépine, directeur, a donc procédé à un tirage sous seule condition d'être inscrit et d'avoir obtenu la moyenne exigée par la Reconnaissance. Ainsi, deux élèves se sont mérités une bourse de 250 $ chacune, offertes par la SNQ Lanaudière. Il s'agit de Mademoiselle Anne-Sophie Dériger et de M. Elliott Tremblay.

La SNQ Lanaudière et son conseil d'administration, présidé par M. Roger Gaudet, souhaite vous revoir sous un vent de retrouvailles pour l'Édition 2021.

(24) Fête nationale du Québec : Lancement national de la 186e édition.

Il n'y a pas eu de lancement dû au confinement. Nous devons tout de même souligner que Didier Lucien était le porte-parole de cette édition.

(25) Embauche Marie-Eve Lessard

Avec l'arrivée des Rendez-vous culturels au niveau national, nous avons eu le plaisir d'agrandir l'équipe de la permanence en embauchant Marie-Eve Lessard à titre de chargée de projets. Elle sera en charge des RVC et pourra apporter son expertise au niveau des réseaux sociaux et nous apportera une grande aide en communication. Bienvenue dans l'équipe !

Juin :

Lancement régional de la Fête Nationale

Avec les rassemblements interdits, le lancement n'a pas pu avoir lieu.

(23) Fête nationale du Québec version 2.0
Nous y voilà!

C'est derrière leurs écrans que les Lanaudois ont célébré le Québec cette année. Avec la pandémie, nous n'avons pu fêter pleinement notre Fête nationale. C'est pourquoi, la permanence de la SNQL s'est retroussé les manches pour trouver une alternative à la Fête. La SNQL a pu offrir un spectacle en Facebook live, ainsi qu'en direct sur les ondes de CFNJ, présenté par Martin Deschamps et ses invités, Breen Leboeuf, Nanette Workman, Reney Ray, Marco Calliari et Lou Deschamps Granger. Même durant le confinement, la Fête nationale demeure un moment de rassemblement unique auquel les Québécois de partout participent avec cœur et fierté. Cette année, ce rassemblement a cependant eu lieu à distance, en ligne », souligne Roger Gaudet, président de la Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière.

Au total, plus de 90 000 personnes ont vu le spectacle que nous avons organisé, et plus de 150 000 personnes ont vu passer notre événement. À cela, il faut ajouter tous les gens qui ont assisté au spectacle radiophonique via CFNJ. Malgré l'annulation des festivités habituelles, ce fut un succès et une grande surprise de voir autant de gens en présence virtuelle. Une expérience à ajouter à nos événements habituels.

Un grand merci à Martin Deschamps et ses invités d'avoir accepté à la dernière minute de faire ce spectacle. Par la même occasion, Martin célébrait ses 50 ans et ses 20 ans de carrière !

Fête nationale du Québec en photos

Août :

Embauche Marilou Perreault RFL

Avec la Fête nationale annulée, nous avons pris une étudiante à la RFL à la place. Marilou a vite démontré ses qualités et son apport à l'équipe de la RFL. C'est pourquoi, à la fin du programme étudiant, nous avons offert un poste à Marilou Perreault à titre de conseillère aux familles à temps partiel. Bienvenue dans l'équipe !
photo

Embauche Noémie Lavoie RFL

Après plusieurs mois de recherche, nous avons finalement trouvé une excellente candidate pour apporter son aide à l'équipe de la RFL. En effet, avec le Covid-19 qui nous a apporté une augmentation de l'achalandage et le départ du directeur, l'arrivé de Noémie en tant que conseillère aux familles fut apprécié. Bienvenue dans l'équipe!

Septembre :

Rendez-vous culturelsVisite du collège L'Assomption (12)

Les rendez-vous culturels sont en partenariat avec le MNQ, le gouvernement du Québec (MIFI) ainsi que l'aide précieuse du SAFIMA et de nos partenaires (députés du bloc Québécois de Lanaudière et de la caisse Desjardins de Joliette et du nord de Lanaudière)

La première édition a été un succès malgré la situation de la pandémie au Québec. Sur 7 activités, nous avons pu en faire seulement 3 avec Pascal Parent comme animateur.

Notre première rencontre a été très cordiale avec les participants. Nous avons eu le bonheur de faire une visite guidée du plus vieux collège de la région avec un ancien élève et ancien directeur M. René Gaboury. Le collège a été très heureux de nous recevoir et de faire découvrir aux participants les traditions de l'école au Québec ainsi que l'historique de l'éducation au Québec depuis son ouverture. Les participants ont été très intéressés par l'historique du collège et de la renommée de celui-ci.

Ensuite nous avons pris le temps de faire connaissance dans la salle de spectacle du collège avec M.Parent, des participants ainsi qu'un atelier sur l'histoire générale du Québec (les grands moments qui ont marqué le Québec)

Partenariat pour le film Les Rose (20)

Dans le cadre de la tournée promotionnelle de son film *Les Rose*, le réalisateur Félix Rose en partenariat avec la SNQL, ont participé à une représentation unique du documentaire présenté au Cinéma RGFM de Joliette.

Un long-métrage présenté sur place par notre vice-Président, M. Pascal Parent, ainsi que M. Félix Rose lui-même qui a réalisé ce dernier. Un documentaire tout à fait intéressant, neutre et objectif du portrait d'un homme, feu Paul Rose, encore à ce jour qualifié de terroriste. Un qualificatif nuancé à peine voilé de la part du réalisateur, fils du principal intéressé. Une période de questions, de près d'une demi-heure s'en est suivie, alors que notre président, M Roger Gaudet, n'a pas manqué l'occasion de féliciter M. Rose de son travail des dernières années au nom de la SNQ et de ses membres.

Une Première pour laquelle la SNQL a offert parmi ses membres de l'application Facebook une vingtaine de billets, soit dix paires offertes, et qui a comblé l'ensemble des billets vendus pour cette représentation exceptionnelle.

Un partenariat qui nous a permis de parler d'un pan de notre histoire qui a marqué les générations du Québec depuis la Révolution tranquille. Une belle démagogie, expliquée et vulgarisée de belle façon.

Rendez-vous culturels jardin Antoine Lacombe (20)

La visite du jardin Antoine Lacombe a été une bonne occasion d'être plus près de chaque candidat car le groupe était divisé en 2 à cause des règles sanitaires. Pendant qu'une partie du groupe était en visite guidé des jardins, M. Parent était avec l'autre partie du groupe pour faire un atelier sur la littérature québécoise ainsi qu'un atelier sur les expressions québécoises. M.Parent a été un très bon vulgarisateur avec ses personnages pour l'imitation des accents québécois avec les expressions. Les candidats n'ont eu que des bons mots sur la visite et l'atelier de M.Parent.

Rendez-vous culturels terre des bisons (27)

La visite de la terre des bisons et du musée du centre d'interprétation des grands gibiers du Québec a été notre dernière activité en présentiel. Une activité un peu plus difficile vu la grandeur du musée. Deux familles à la fois pouvait être dans le musée. Pendant la visite M. Parent était en atelier avec les participants sur la télévision québécoise et l'historique de la télévision. Ensuite nous avons pu être ensemble pour marcher dans un sentier aménagé pour voir les bisons et des wapitis. Les participants pendant la marche ont pu se lier d'amitié avec nous et les autres participants. Une promenade sous nos couleurs d'automne que les participants ont trouvé spectaculaire.

Octobre:

Rendez-vous culturels, boîte à outils

Alors que la pandémie oblige l'annulation en présence des participants pour les activités, nous avons offert une boîte d'outils pédagogique qui inclus : 3 livres,2 dvd, 1 cd de musique, un foulard je me souviens, une ceinture fléchée, un sac cadeau de la ville de Joliette ainsi qu'un cours directement sur YouTube avec un musicien professionnel d'harmonica (Benjamin Tremblay Carpentier*) Nous avons créé un questionnaire sur le film Louis Cyr que les participants devaient remplir à défaut de pouvoir aller voir le musée directement à Saint-Jean-de-Matha. Nous avons eu de très

bon commentaire des participants. Nous tous, aurions aimé continuer les activités avec le groupe.

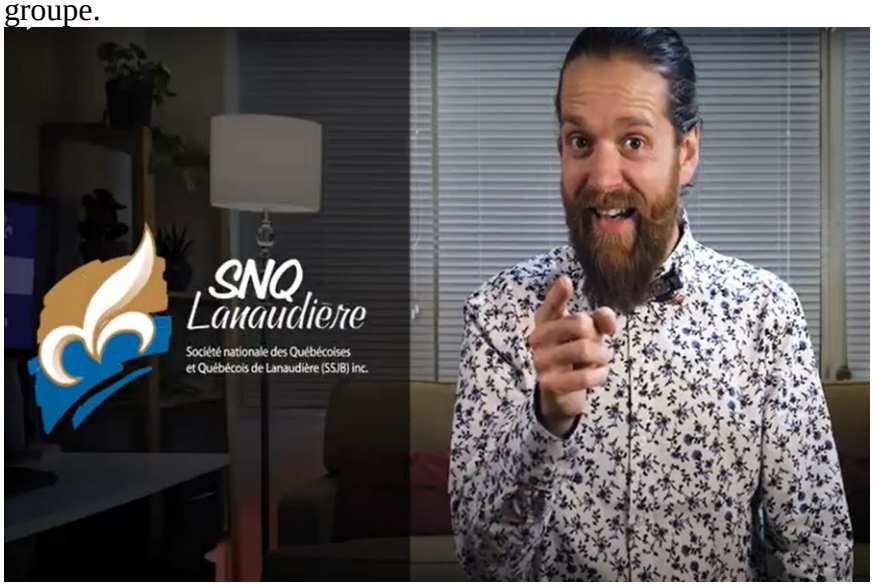

*image YouTube de la vidéo de Banjamin Tremblay Carpentier

Décembre :
(7-8) MNQ : AGA tenue à Montréal

Il est bon de rappeler que la SNQL est l'une des dix-neuf (19) Sociétés composant le MNQ et qu'elle est de ce fait appelée à prendre connaissance de leurs projets pour l'ensemble du Québec, à les commenter ou à y collaborer. Votre président et votre directrice participent à toutes les activités, rencontres bimestrielles et réunions annuelles du MNQ.

En ce 4 et 5 décembre, le directeur général, **Mathieu Lépine,** ainsi que notre président**, Roger Gaudet** ont été délégué pour cette AGA. Lors de cette rencontre, Mme. Thérèse David a été élue à titre de présidente et M. Robert Marquette, M. Frédéric Lapointe et Mme. Marie-Pier Lamarche ont été élu à titre d'administrateur du MNQ. Voilà qui fait le tour de l'apport à la communauté de la SNQL sous l'angle des activités élaborées ou coordonnées par elle ainsi que celles concrétisées en collaboration avec l'ensemble des sociétés du MNQ.

Avantages pour les membres

Visitez le www.SNQL.com pour plus d'information

La SNQ Lanaudière a été solidaire aux organismes suivants sous forme de carte de membre, commandites, dons, partenariat, prêts de salle et présence

- Accueil jeunesse Lanaudière
- Annexe à Roland
- Association soutien et usage langue française (ASULF)
- Auberge du cœur Roland-Gauvreau
- Bloc Québécois
- CARA
- Cégep en spectacle - Prix de la fierté
- Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin
- Centre régional d'archives Lanaudière
- Chambre de commerce Joliette
- Coop de solidarité de services à domicile
- Culture Lanaudière
- Fédération des Coop funéraires du Québec
- Fondation Lionel-Groulx
- Festival acadien de la Nouvelle-France
- Impératif français
- IRQ
- L'Action nationale
- Maison Louis-Cyr
- Mouvement national des Québécoises et Québécois
- Musée d'art Joliette
- OUI Québec
- Parti québécois
- Place aux jeunes Lanaudière
- Société des Missions africaines
- Québec-France Lanaudière
- Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière (TRESL)
- Tournoi de golf Émilie-Gamelin
- Tournoi de golf Fondation des Samares

LES SERVICES FINANCIERS ET D'AUTOFINANCEMENT

En 1945, la Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière mettait sur pied le Cercle des philanthropes, une formule simple pour venir en aide aux familles éprouvées par un décès.

Aujourd'hui encore, plus de 3 100 membres font confiance à la SNQL et adhèrent à ce service d'assurance vie dépannage.

Au fil des ans, plusieurs autres services sont venus s'ajouter tel que la mise sur pied d'une Résidence funéraire de type *coopérative*, la vente de matériel de fierté, la coordination de la Fête nationale et la gestion d'un kiosque de Loto-Québec. Ce sont ces différentes sources de revenus qui ont permis et permettent encore à la SNQL de poursuivre sa mission soit : faire la promotion de la langue française, la culture, le patrimoine et l'identité québécoise.

Devenir un membre assuré à la SNQ de Lanaudière, c'est poser un geste de soutien au développement collectif régional tout en se protégeant pour l'avenir.

SERVICE D'ENTRAIDE

Le Service d'entraide compte actuellement à son actif, 3 240 membres dont 57 % sont des femmes et 43 % sont des hommes. Les membres sont répartis majoritairement dans quatre MRC : 41 % dans la MRC Joliette, 24,9, % dans la MRC Matawinie, 11,8 % dans la MRC D'Autray , 6,4 % dans la MRC Montcalm, L'Assomption 2,1 %, Des Moulins 1,4 % et 12,4 % dans les autres MRC. Ces membres sont protégés pour **une protection naturelle s'élevant à près de 24,5 M$ et pour une protection accidentelle de près de 18,2 M$.**

Cette année, le Service d'entraide a versé aux familles, en **indemnisation pour cause de décès** naturel, la somme de **535 000 $** en réclamations, dont 320 000 pour l'Entraide et 215 000$ pour Unité spéciale pour un total de 144 contrats.

Les temps ont bien changé depuis 1945…à cette époque, l'assurance-vie était le seul produit financier disponible sur le marché et un nombre limité d'entreprises offrait ce service. De nos jours, de nombreux joueurs se sont ajoutés dans ce marché et le consommateur se voit offrir une multitude de produits; autant au niveau de l'assurance-vie qu'aux niveau d'autres produits financiers tel que les REER, REAP, REEE, etc. Conséquemment, le consommateur doit faire un choix parmi tous ces produits tout en respectant son budget établi pour ce type de dépenses. Aussi, l'assurance-vie qui était auparavant surtout un dépanneur financier, est devenu avec le temps une source d'épargne.

Par conséquent, il est de plus en plus difficile de faire sa marque et de progresser dans ce marché très compétitif surtout si on tient compte des limitations qui sont imposées par décret au Service d'entraide de la SNQL, soit de ne pouvoir offrir plus de 25,000 $ d'assurance-vie à sa clientèle. C'est pourquoi depuis avril 2020, la SNQL n'est plus responsable du service d'Entraide. En effet, la responsabilité des primes perçues et émises (réclamations) a été transféré à La Capitale. Par conséquent, la SNQL conservera les cartes de membres et les frais de gestion et tout le reste sera transféré à la Capitale.

LA RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DE LANAUDIÈRE

Cette année la Résidence funéraire de Lanaudière a desservi **230 familles** soit 174 funérailles et 56 préarrangements. Également 13 familles ont fait l'acquisition d'un habitacle au columbarium.

2020 fut la première année avec la nouvelle direction. L'équipe travaille fort à nous faire connaître auprès de la population et pour être présent partout.

Notre site web est de plus en plus utilisé, ainsi que la page Facebook avec les avis de décès ne cessent de croitre.

Choisir la Résidence funéraire de Lanaudière c'est choisir une entreprise qui se distingue par son approche humaine et professionnelle. C'est aussi privilégier une organisation de chez nous, entièrement québécoise, porteuse de valeurs telles que l'entraide, la solidarité, l'équité et l'engagement dans le milieu. C'est finalement poser un geste concret pour que les profits générés par l'activité funéraire enrichissent notre collectivité et demeurent propriété de notre patrimoine local.

Depuis sa fondation, la Résidence funéraire de Lanaudière s'est fait un devoir de placer l'individu au cœur de ses priorités.

QUAND LA PAIX D'ESPRIT EST ESSENTIELLE POUR APAISER LES CHAGRINS DU COEUR, LA RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DE LANAUDIÈRE EST LÀ POUR VOUS.

www.rflanaudiere.com

LOTO QUÉBEC

Cette année, les ventes des kiosques de Loto Québec ont généré un revenu net de **38 858$.** Ce revenu est loin d'être au niveau habituel. Le covid a obligé la fermeture des kiosques de mars à juin et la dernière semaine de l'année.

Notre kiosque de Joliette a connu un renouveau avec le changement de gérante, nous sommes confiant qu'il reprendra de la vigueur en 2021. Nous devrons toutefois être attentifs et agir au besoin. Celui de Repentigny, quant à lui, recommence à avoir du succès, ses ventes sont à la hausse et se rapprochent de Joliette. À St-Jérôme, nous avons eu dû fermer le kiosque le 1er juin, il n'était pas rentable de maintenir ses opérations. Tant qu'aux deux du Wal-Mart, à Repentigny, il fonctionne au ralenti, mais vu son emplacement, il est difficile de faire mieux. Tant qu'à Joliette, c'est une grande surprise, il fonctionne très bien et s'avère une excellente alternative pour compenser les pertes de celui des Galeries Joliette.

SUPER SOIR

Après un an d'opération, on peut dire que notre station-service s'est bien débrouillée. Malgré la pandémie qui est venu déranger son ascension, nous avons tout de même engrangé un profit net de 20 939$. Notre dépanneur est donc rentable dès sa première année d'opération. 2021 dépassera très certainement nos attentes. Notre clientèle habituelle s'est installée et la pandémie ne devrait plus faire autant de ravage.

SNQ Lanaudière
Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SSJB) inc.

Rapport financier

SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS DE LANAUDIÈRE (SSJB) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

Boisvert & Chartrand, s.e.n.c.r.l.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS

DE LANAUDIÈRE (SSJB) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

Rapport de l'auditeur indépendant		**2 - 4**
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant - Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers		**5**
Résultats		**6**
Évolution des actifs nets		**7**
Bilan		**8 - 9**
Flux de trésorerie		**10 - 11**
Notes afférentes aux états financiers		**12 - 22**
Renseignements complémentaires		
Annexe A -	Administration générale	**23**
Annexe B -	Immeuble	**23**
Annexe C -	Participation MNQ	**23**
Annexe D -	Services et activités	**24**
Annexe E -	Services d'entraide	**24**
Annexe F -	Services funéraires	**24**
Annexe G -	Services des ventes et promotions	**24**
Annexe H -	Services funéraires	**24**
Annexe I -	Résultats Dépanneur	**25**
Annexe J -	Revenu net - Loto-Québec	**26**

Boisvert & Chartrand, s.e.n.c.r.l.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Boisvert
& Chartrand, s.e.n.c.r.l.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CPA COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS
DE LANAUDIÈRE (SSJB) INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS DE LANAUDIÈRE (SSJB) INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme n'a pas procédé à une prise d'inventaire physique des stocks du dépanneur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et nous n'avions pas été en mesure de nous assurer des quantités en stock par d'autres moyens. Puisque les stocks d'ouverture ont une incidence sur la détermination des résultats d'exploitation, nous n'avons pas été en mesure d'établir si des ajustements du solde d'ouverture de l'actif net pourraient être nécessaires pour 2019. Nous avions par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2019. De plus, étant donné les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement du Québec pour contrer la pandémie de COVID-19, la prise d'inventaire physique des stocks du dépanneur n'a pu être réalisée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. Nous n'avons pas été en mesure de nous assurer des quantités en stock par d'autres moyens. Puisque les stocks de clôture ont une incidence sur la détermination des résultats d'exploitation, nous n'avons pas été en mesure d'établir si des ajustements du solde de clôture de l'actif net pourraient être nécessaires pour 2020. Nous exprimons également une opinion modifiée sur les états financiers de la période considérée en raison du problème d'intégralité possible des stocks et sur la comparabilité des chiffres de la période considérée et des chiffres correspondants.

837, rue Notre-Dame, Joliette, Qc J6E 3J7 • Téléphone: 450 756-0534 • Télécopieur: 450 756-0057
461, chemin Joliette, suite 201, Saint-Félix-de-Valois, Qc J0K 2M0 • Téléphone: 450 889-8191 • Télécopieur: 450 889-2990
www.bcall.cc

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 5, fait partie intégrante de notre rapport.

Boisvert & Chartrand, sencrl

Société de comptables professionnels agréés

Par Guy Chartrand, CPA auditeur, CA

Joliette, le 23 mars 2021

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS DE LANAUDIÈRE (SSJB) INC.

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Budget	2020	2019 (redressé)
PRODUITS			
Cotisations	63 950 $	**63 038 $**	67 629 $
Revenus - Commissions assurances	-	**48 333**	-
Revenus de subvention	11 500	**50 844**	9 591
Revenus - Fête nationale	50 742	**56 852**	53 690
	126 192	**219 067**	130 910
SERVICES FUNÉRAIRES (annexe H)	537 624	**593 063**	604 991
REVENUS DÉPANNEUR (annexe I)	1 300 382	**1 617 831**	117 811
REVENU NET - LOTO-QUÉBEC (annexe J)	69 581	**38 858**	58 963
	2 033 779	**2 468 819**	912 675
CHARGES			
Administration générale (annexe A)	116 304	**135 129**	135 836
Coordination Fête nationale	750	**1 559**	8 434
Dépanneur (annexe I)	1 200 407	**1 596 892**	143 405
Immeuble (annexe B)	8 411	**6 151**	31 807
Participation MNQ (annexe C)	1 825	**843**	397
Services et activités (annexe D)	74 767	**76 686**	38 460
Services d'entraide (annexe E)	85 836	**92 660**	88 691
Services funéraires (annexe F)	395 144	**461 569**	418 212
Services des ventes et promotions (annexe G)	34 040	**29 317**	27 178
	1 917 484	**2 400 806**	892 420
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	116 295	**68 013**	20 255
AUTRES REVENUS (CHARGES)			
Subvention prêt CUEC	-	**10 000**	-
Subventions salariales d'urgence du Canada	-	**218 438**	-
Gain (Perte) sur cession d'immobilisations corporelles	-	**6 380**	(8 479)
	-	**234 818**	(8 479)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT ACTIVITÉS ABANDONNÉES	116 295	**302 831**	11 776
BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES (NOTE 4)	(90 159)	**2 945 416**	141 393
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	26 136 $	**3 248 247 $**	153 169 $

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	Investis en immobilisations	Non affectés	2020 Total	2019 Total (redressé)
SOLDE AU DÉBUT				
Déjà établi	**1 458 129 $**	**(1 231 877) $**	**226 252 $**	226 252 $
Redressement sur exercices antérieurs (note 3)	**-**	**(22 650)**	**(22 650)**	(22 650)
Redressé	**1 458 129**	**(1 254 527)**	**203 602**	50 433
Excédent des produits sur les charges	**(74 007)**	**3 322 254**	**3 248 247**	153 169
Acquisition d'immobilisations corporelles	**51 317**	**(51 317)**	**-**	-
Produit de cession d'immobilisations corporelles	**(10 500)**	**10 500**	**-**	-
Émission prêt	**(30 000)**	**30 000**	**-**	-
Remboursement de la dette à long terme et des contrats de location-acquisition	**23 428**	**(23 428)**	**-**	-
SOLDE À LA FIN	**1 418 367 $**	**2 033 482 $**	**3 451 849 $**	203 602 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS DE LANAUDIÈRE (SSJB) INC.

BILAN

31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019 (redressé)
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**1 108 160 $**	635 672 $
Encaisse en fidéicommis	**82 713**	143 653
Débiteurs (note 5)	**260 020**	717 027
Stocks (note 6)	**203 265**	161 853
Subvention à recevoir	**51 231**	-
Frais payés d'avance	**24 213**	12 003
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 7)	**200 104**	100 161
	1 929 706	1 770 369
PLACEMENTS (note 7)	**547 233**	624 050
FONDS EN FIDÉICOMMIS - CONTRATS D'ARRANGEMENTS PRÉALABLES DE SERVICES FUNÉRAIRES (note 8)	**1 266 033**	1 076 053
COLLECTION DE LIVRES	**-**	12 831
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	**1 727 481**	1 754 477
BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 10)	**178 788**	184 982
DÉPÔT DE GARANTIE	**52 675**	52 675
	5 701 916 $	5 475 437 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2020	2019 (redressé)
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 12)	**425 260 $**	575 436 $
Provision pour appels non gagnés	**-**	102 461
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 13)	**15 149**	14 473
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 14)	**8 089**	8 983
	448 498	701 353
REVENUS PERÇUS D'AVANCE	**27 667**	29 667
DETTE À LONG TERME (note 13)	**295 736**	280 857
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 14)	**168 928**	177 017
DÉPÔTS DE CLIENTS - CONTRATS D'ARRANGEMENTS PRÉALABLES DE SERVICES FUNÉRAIRES	**1 309 238**	1 247 383
RÉSERVE DE CONTINGENCE	**-**	102 000
RÉSERVE SPÉCIALE	**-**	409 618
PROVISION POUR MAINTENIR LES PRIMES NIVELÉES	**-**	2 323 940
	2 250 067	5 271 835
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	**1 418 367**	1 458 129
NON AFFECTÉS	**2 033 482**	(1 254 527)
	3 451 849	203 602
	5 701 916 $	5 475 437 $

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 16)

ÉVENTUALITÉ (note 18)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur _____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS DE LANAUDIÈRE (SSJB) INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020 **10**

	2020	2019 (redressé)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**3 248 247 $**	153 169 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**74 193**	59 066
Amortissement des biens loués en vertu de contrat de location-acquisition	**6 194**	1 018
Gain (perte) sur disposition d'immobilisations corporelles	**(6 380)**	8 479
Variation de la juste valeur marchande sur placements	**(6 039)**	(7 927)
Amortissement des revenus perçus d'avance	**(2 000)**	(333)
Gain suite à l'abandon d'activités	**(2 938 019)**	-
	376 196	213 472
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	**457 007**	(175 395)
Stocks	**(41 412)**	(128 706)
Subvention à recevoir	**(51 231)**	-
Frais payés d'avance	**(12 210)**	(3 578)
Créditeurs	**(150 176)**	180 652
Variation arrangements préalables	**(54 354)**	(20 303)
Provision pour appels non gagnés	**-**	(10 034)
	523 820	56 108
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	**(123 513)**	(119 801)
Produit de disposition de placements	**106 426**	107 045
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(51 317)**	(239 182)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	**10 500**	213 000
Dépôt de garantie	**-**	(52 675)
	(57 904)	(91 613)
Solde à reporter	**465 916**	(35 505)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS DE LANAUDIÈRE (SSJB) INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019 (redressé)
Solde reporté	**465 916**	(35 505)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit à l'émission de la dette à long terme	**30 000**	300 000
Remboursement de la dette à long terme	**(14 445)**	(9 418)
Remboursement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	**(8 983)**	-
Variation de la réserve de contingence et de la réserve spéciale	**-**	(10 547)
Augmentation de la provision pour maintenir les primes nivelées	**-**	80 476
Revenus perçus d'avance	**-**	30 000
	6 572	390 511
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**472 488**	355 006
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	**635 672**	280 666
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	**1 108 160 $**	635 672 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent l'acquisition d'immobilisations corporelles par contrats de location-acquisition (note 10).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme s'occupe de la promotion des intérêts des Québécoises et des Québécois francophones dans tous les aspects de leur vie collective. L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens des lois de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Comptabilisation des produits

Service funéraire - Les revenus sur les placements du Fonds en fidéicommis sont versés au service funéraire, déduction faite d'une provision pour inflation comptabilisée au compte préarrangements du Fonds en fidéicommis à l'égard des contrats intervenus après le 29 février 1988. Les revenus de funérailles et d'accommodations sont comptabilisés lorsque le service est rendu.

Service d'entraide - Les revenus sur les placements sont versés à la marge à l'administrateur. Les revenus de prime d'assurance sont comptabilisés lorsque la police est émise et acceptée par le client. À partir du 1er avril 2020, les revenus de commissions et les frais de financement sont comptabilisés lorsque la police est émises et acceptée par le client.

Loto-Québec - Les revenus sont comptabilisés lors de l'encaissement.

Dépanneur - Les revenus et la ristourne sur l'essence sont comptabilisés lorsque les produits sont vendus et payés par le client.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs, de la dette à long terme et de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode de l'épuisement successif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Bâtiments	Amortissement dégressif	3 %
Stationnement	Amortissement dégressif	8 %
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	10 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	25 %
Équipement informatique	Amortissement linéaire	10 à 33 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	15 ans

Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût. Le coût correspond à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 30 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et le bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. REDRESSEMENT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR

L'organisme a découvert qu'une portion d'une subvention devant être redistribuée à un tiers n'avait pas été comptabilisée en diminution des revenus de subvention de l'exercice. En conséquence, le revenu de subvention a été diminué de 22 650 $ et un couru du même montant a été inscrit au 31 décembre 2019.

4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 1er avril 2020, l'organisme a signé un nouveau contrat avec une société d'assurance qui fait en sorte qu'elle ne vend plus de produits d'assurance-vie, mais agit plutôt à titre de gestionnaire des primes et des demandes d'indemnités. Les revenus et les demandes d'indemnités pour la période du 1er janvier au 31 mars 2020 ainsi que ceux de 2019 sont présentés comme activités abandonnées. De plus, le paiement des indemnités étant maintenant assuré par la société d'assurance, les provisions constituées au cours des années précédentes ont été annulées, ce qui a engendré un gain de 2 938 019 $.

	2020	2019
Produits		
Perception		
Appels	**133 490**	652 223
Accidentels	**5 018**	26 675
Intérêts	**35 724**	24 072
Variation de la juste valeur marchande sur placements	**6 039**	7 930
Revenus de financement	**669**	5 203
Revenus de frais de gestion	**633**	6 788
Remboursement de la taxe de vente sur l'excédent des primes	**(1 867)**	14 046
	179 706	736 937
Dépenses		
Décès	**157 000**	493 000
Frais de gestion à l'assureur	**15 309**	42 212
Rachat	**-**	437
Variation réserves	**-**	59 895
	172 309	595 544
Bénéfice afférent aux activités abandonnées	**7 397**	141 393
Gain suite à la radiation des provisions pour maintenir les primes nivelées	**2 938 019**	-
Bénéfice afférent aux activités abandonnées	**2 945 416**	141 393

5. DÉBITEURS

	2020	2019
Services funéraires	**54 067 $**	75 327 $
Provision pour mauvaises créances	**-**	(1 447)
	54 067	73 880
Assurances	**84 616**	79 017
Autres à recevoir	**114 761**	545 667
Intérêts à recevoir	**6 576**	18 463
	260 020 $	717 027 $

6. STOCKS

	2020	2019
Dépanneur	**184 755 $**	131 498 $
Loto-Québec	**10 174**	22 640
Services funéraires	**8 336**	7 715
	203 265 $	161 853 $

7. PLACEMENTS

	2020	2019
Dépôt à terme, taux variable de 0 % à 13,75 %, échéant en décembre 2021, au coût	**200 104 $**	300 265 $
15 430 parts permanentes Desjardins, rachetables sans garantie de rachat, au coût	**154 300**	154 300
Fonds communs de placements, à la valeur marchande	**392 933**	269 646
	747 337	724 211
Placements réalisables au cours du prochain exercice	**200 104**	100 161
	547 233 $	624 050 $

8. FONDS EN FIDÉICOMMIS - CONTRATS D'ARRANGEMENTS PRÉALABLES DE SERVICES FUNÉRAIRES

	2020	2019
Dépôt à terme, 0,5 % échéant en janvier 2021	5 302 $	6 991 $
Fonds communs de placement, à la valeur marchande	1 260 731	1 069 062
	1 266 033 $	1 076 053 $

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	135 676 $	- $	135 676 $	135 676 $
Bâtiments	1 544 533	334 021	1 210 512	1 241 551
Stationnement	12 559	7 087	5 472	5 948
Mobilier et équipement	481 815	378 262	103 553	115 604
Matériel roulant	34 631	4 697	29 934	5 097
Équipement informatique	106 256	49 236	57 020	60 935
Améliorations locatives	200 502	15 188	185 314	189 666
	2 515 972 $	788 491 $	1 727 481 $	1 754 477 $

10. BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	186 000 $	7 212 $	178 788 $	184 982 $

L'organisme n'a acquis aucun bien en vertu d'un contrat de location-acquisition au cours de l'exercice (186 000 $ en 2019).

11. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant maximum autorisé de 150 000 $, portant intérêts au taux de 2 % en sus du taux préférentiel et est renouvelable annuellement. Il est garanti par les débiteurs, les équipements ainsi qu'un bâtiment de l'organisme d'une valeur comptable nette de 1 210 512 $ (1 241 551 $ en 2019).

12. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	**365 265 $**	445 198 $
Salaires à payer	**24 625**	22 754
Retenue à la source à remettre	**16 975**	17 421
Taxes de vente à remettre	**5 130**	74 107
Avances - Corporation de la Fête nationale	**13 265**	15 956
	425 260 $	575 436 $

13. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Effet à payer, original de 300 000 $, 4,57 %, remboursable par versements mensuels de 2 306 $, capital et intérêts, garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 1 210 512 $ (1 241 551 $ en 2019), échéant en août 2034	**280 885 $**	295 330 $
Effet à payer, escompté de la subvention de 10 000 $, prorogation d'intérêts jusqu'au 31 décembre 2022, sans modalité de remboursement, échéant en décembre 2022	**30 000**	-
	310 885	295 330
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	**15 149**	14 473
	295 736 $	280 857 $

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	15 149 $
2022	45 856 $
2023	16 596 $
2024	17 370 $
2025	18 181 $

14. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2020	2019
Contrat de location d'améliorations locatives, d'un montant total de 186 000 $, 4,57 %, remboursable par mensualités de 1 333 $ pour les cinq premières années, 1 427 $ entre la sixième et la dixième année et 1 527 $ entre la onzième et la quinzième année, capital et intérêts, échéant en novembre 2034	**177 017 $**	186 000 $
Obligations découlant du contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	**8 089**	8 983
	168 928 $	177 017 $

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	16 000 $
2022	16 000
2023	16 000
2024	16 187
2025	17 120
Autres	160 070
	241 377
Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	64 360
	177 017 $

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme, la Fondation du Prêt d'honneur de Lanaudière inc. et la Corporation de la Fête nationale inc. sont des organismes sous contrôle commun étant donné qu'ils ont le même conseil d'administration. Ces organismes ont été créés à des fins philanthropiques. Leurs objectifs sont semblables à ceux de la SNQL.

i) L'organisme prend en charge les opérations de la Fondation du Prêt d'honneur de Lanaudière inc., un organisme géré par les mêmes administrateurs.

ii) Au 31 décembre 2020, le solde à payer à la Corporation de la Fête nationale de Lanaudière inc. est de 13 265 $ (15 956 $ à payer en 2019), un organisme ayant les mêmes affinités.

Fondation du Prêt d'honneur de Lanaudière inc. :

	2020	2019
Actif		
Encaisse	**547 $**	618 $
Placements	**14 125 $**	14 078 $
Immobilisations corporelles	**23 $**	30 $
Actifs nets	**14 695 $**	14 673 $
Produits	**48 $**	130 $
Charges	**(79) $**	(77) $
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	**(24) $**	64 $
Activités d'investissement	**(47) $**	(130) $

Corporation de la Fête nationale de Lanaudière inc. :

	2020	2019
Actif		
Encaisse	**13 425 $**	10 834 $
Comptes clients	**3 264 $**	1 718 $
Stocks	**10 852 $**	8 189 $
Avances à la SNQL	**13 265 $**	15 954 $
Passif		
Taxes de ventes à remettre	**526 $**	2 478 $

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

	2020	2019
Actifs nets	**34 217 $**	31 714 $
Produits	**13 642 $**	31 081 $
Charges	**(7 579) $**	(28 578) $
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	**(98) $**	1 866 $
Variation des avances à la SNQL	**2 689 $**	1 204 $

16. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 3 347 347 $ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	222 821 $
2022	224 736 $
2023	226 563 $
2024	224 897 $
2025	230 520 $

Selon une entente avec le locateur, une gratuité de loyer d'une valeur de 106 000 $ est fournie à l'organisme à l'ouverture du dépanneur. Pour l'exercice 2020, la valeur de la gratuité restante a été comptabilisée, soit un revenu d'une valeur de 84 013 $ ainsi qu'une dépense de loyer équivalente.

L'organisme s'est également engagé à acheter de l'essence et du diesel à un seul fournisseur sur une durée de 15 ans. Un cautionnement de 50 000 $ a été fourni par l'organisme relativement à l'approvisionnement en produits pétroliers.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2020 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux effets à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

18. ÉVENTUALITÉ

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute pertubation pourrait être temporaire. Cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette pertubation.

Afin de minimiser l'impact, elle a fait la demande d'un prêt (CUEC) de 40 000 $ auprès de son institution financière. De plus, elle a fait des demandes de subventions (SSUC) pour un montant de 218 438 $. La direction fait le nécessaire afin d'obtenir les subventions que le gouvernement offre aux organismes.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la société en date de ces états financiers.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

	Budget	2020	2019 (redressé)
ANNEXE A - ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Salaires et charges sociales	64 216 $	**60 594 $**	64 788 $
Assistance à divers travaux	9 936	**4 884**	9 097
Assurances	-	**337**	1 097
Divers	-	**-**	9 302
Déplacements	500	**1 483**	2 062
Entretien de l'équipement	1 705	**1 315**	1 641
Formation	1 500	**788**	914
Frais de bureau	-	**2 536**	1 706
Frais du conseil d'administration et émoluments	1 450	**953**	1 315
Honoraires professionnels	21 000	**24 197**	6 719
Loyer	-	**11 612**	5 300
Papeterie et mécanographie	5 000	**11 263**	8 154
Réception	2 500	**-**	706
Télécommunications	3 145	**6 359**	10 999
Créances douteuses et irrécouvrables	500	**35**	1 714
Intérêts et frais bancaires	4 852	**4 972**	5 607
Amortissement - équipement	-	**3 801**	4 715
	116 304 $	**135 129 $**	135 836 $
ANNEXE B - IMMEUBLE			
Assurances	1 856 $	**1 517 $**	2 813 $
Chauffage	-	**-**	3 611
Électricité	2 555	**2 157**	1 939
Entretien et réparations	3 900	**2 477**	6 525
Honoraires professionnels	-	**-**	10 496
Taxes	100	**-**	3 765
Amortissement	-	**-**	2 658
	8 411 $	**6 151 $**	31 807 $
ANNEXE C - PARTICIPATION MNQ			
Cotisations	825 $	**809 $**	- $
Frais de réunion	1 000	**34**	397
	1 825 $	**843 $**	397 $

	Budget	2020	2019 (redressé)
ANNEXE D - SERVICES ET ACTIVITÉS			
Salaires et charges sociales	59 917 $	**45 912 $**	36 192 $
Politique d'appui culturelle et sociale	3 750	**1 150**	1 844
Programme d'activités	11 100	**14 616**	424
Publicité	-	**2 443**	-
Rendez-vous culturel	-	**12 565**	-
	74 767 $	**76 686 $**	38 460 $
ANNEXE E - SERVICES D'ENTRAIDE			
Salaires et charges sociales	56 892 $	**56 534 $**	60 019 $
Poste	11 117	**7 075**	13 020
Divers	2 000	**12 831**	1 750
Entretien - matériel informatique	5 550	**6 758**	5 544
Amortissement - matériel informatique	10 277	**9 462**	8 358
	85 836 $	**92 660 $**	88 691 $
ANNEXE F - SERVICES FUNÉRAIRES			
Services	160 000 $	**169 240 $**	145 006 $
Administration	140 621	**186 955**	153 993
Frais de fiducie	7 690	**7 849**	7 965
Immeuble	49 358	**47 634**	45 897
Location salle	-	**6 998**	24 986
Amortissement	37 475	**42 893**	40 365
	395 144 $	**461 569 $**	418 212 $
ANNEXE G - SERVICES DES VENTES ET PROMOTIONS			
Documentation	1 500 $	**144 $**	115 $
Promotion des services	32 540	**29 125**	27 009
Amortissement	-	**48**	54
	34 040 $	**29 317 $**	27 178 $
ANNEXE H - SERVICES FUNÉRAIRES			
Services funéraires	496 000 $	**486 209 $**	473 196 $
Réception	9 240	**7 500**	37 319
Colombarium	9 000	**21 707**	42 183
Location	500	**517**	-
Intérêts	22 884	**36 527**	52 293
Gains en capital sur disposition de placements	-	**40 603**	-
	537 624 $	**593 063 $**	604 991 $

ANNEXE I - RÉSULTATS DÉPANNEUR

	Budget	2020	2019 (redressé)
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 065 702 $	**1 372 871 $**	76 899 $
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES			
Stocks au début	-	**131 498**	-
Achats	825 790	**1 135 047**	191 388
Rendus et rabais sur achats	(36 000)	**(48 162)**	(12 000)
	789 790	**1 218 383**	179 388
Stocks à la fin	-	**184 755**	131 498
	789 790	**1 033 628**	47 890
BÉNÉFICE BRUT	275 912	**339 243**	29 009
CHARGES			
Salaires et charge sociales	209 932	**217 822**	36 316
Assurance	5 706	**5 926**	2 055
Électricité et chauffage	28 725	**26 633**	3 439
Entretien et réparation	29 920	**22 321**	8 186
Frais de bureau	4 100	**2 570**	1 891
Honoraires professionnels	-	**1 943**	6 843
Location d'équipement	7 092	**16 443**	1 520
Loyer	87 790	**186 842**	21 987
Publicité	-	**-**	644
Taxes, licences et permis	1 382	**585**	1 525
Télécommunication	900	**950**	855
Intérêts et frais de banque	6 000	**34 138**	1 767
Intérêts sur dette à long terme	-	**13 224**	4 553
Intérêts sur contrat de location-acquisition	-	**9 684**	-
Amortissement	29 070	**24 183**	3 934
	410 617	**563 264**	95 515
AUTRES REVENUS			
Allocation loyer	-	**84 013**	21 987
Commissions sur essence	-	**53 072**	4 057
Lave-auto	170 680	**96 828**	13 641
Revenu net - Loto-Québec	64 000	**11 047**	1 227
	234 680	**244 960**	40 912
BÉNÉFICE NET	99 975 $	**20 939 $**	(25 594) $

	Budget	2020	2019 (redressé)
ANNEXE J - REVENU NET - LOTO-QUÉBEC			
REVENUS			
Ventes de billets	3 244 210 $	**2 186 658 $**	3 370 026 $
Bonis et support au kiosque	79 501	**10 010**	3 008
Ristournes et compensations	-	**84 415**	93 551
	3 323 711	**2 281 083**	3 466 585
COÛT DES BILLETS			
Stocks au début	-	**22 640**	27 845
Achats	3 025 550	**2 207 035**	3 123 269
	3 025 550	**2 229 675**	3 151 114
Stocks à la fin	-	**184 755**	22 640
	3 025 550	**2 044 920**	3 128 474
REVENU BRUT	298 161	**236 163**	338 111
CHARGES			
Salaires et charge sociales	189 079	**175 430**	240 604
Commissions	540	**-**	98
Location d'espace commercial	21 087	**14 462**	21 768
Autres frais	17 874	**7 413**	16 678
	228 580	**197 305**	279 148
REVENU NET	69 581 $	**38 858 $**	58 963 $

Graphiques

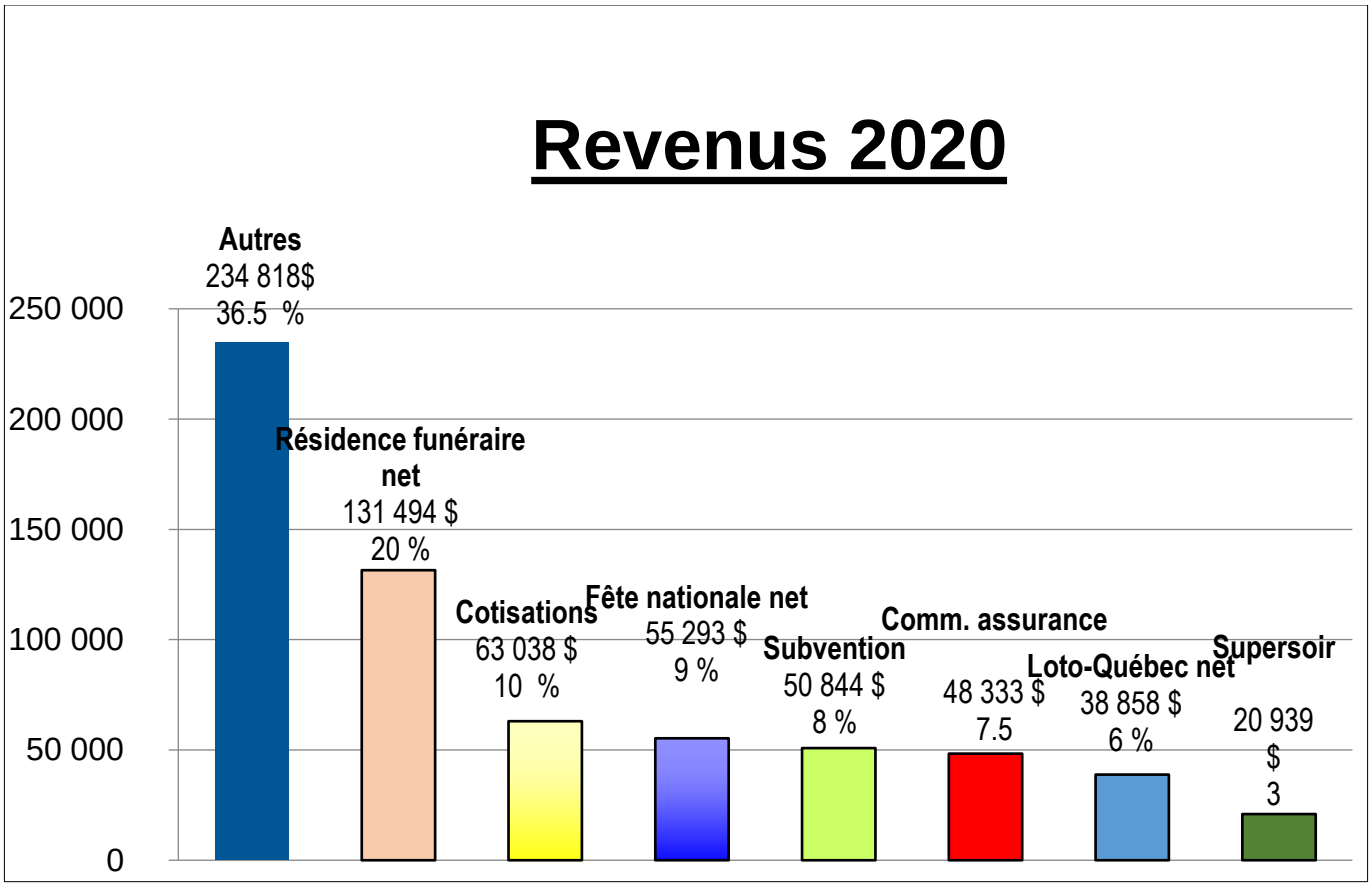
Revenus 2020
250 000
200 000
150 000
100 000
50 000
0
Autres
234 818$
36.5 %
Résidence funéraire net
131 494 $
20 %
Cotisations
63 038 $
10 %
Fête nationale net
55 293 $
9 %
Subvention
50 844 $
8 %
Comm. assurance
48 333 $
7.5
Loto-Québec net
38 858 $
6 %
Supersoir
20 939 $
3

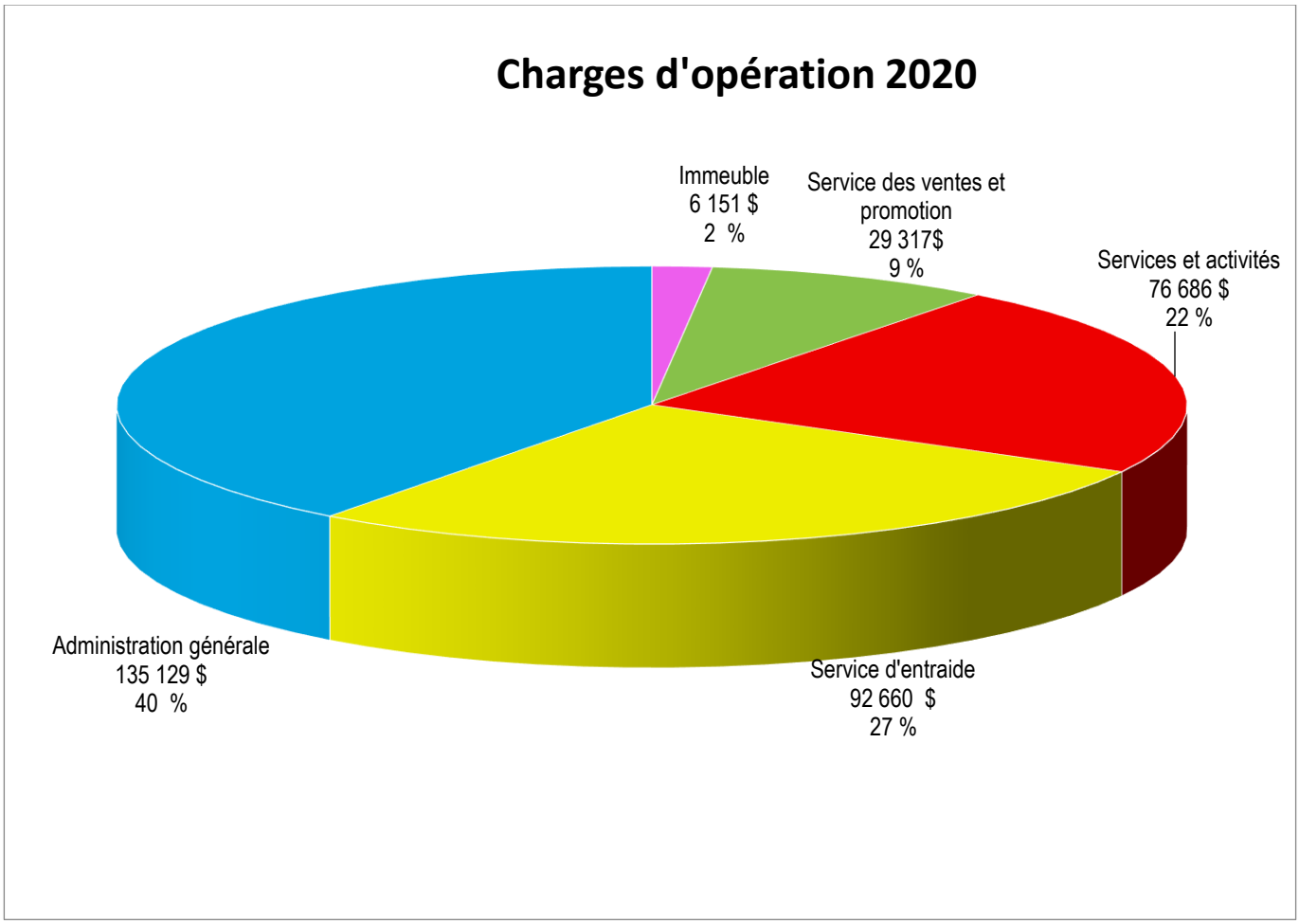
Charges d'opération 2020
Immeuble
6 151 $
2 %
Service des ventes et promotion
29 317$
9 %
Services et activités
76 686 $
22 %
Administration générale
135 129 $
40 %
Service d'entraide
92 660 $
27 %

RÉPARTITION DES MEMBRES PAR MRC

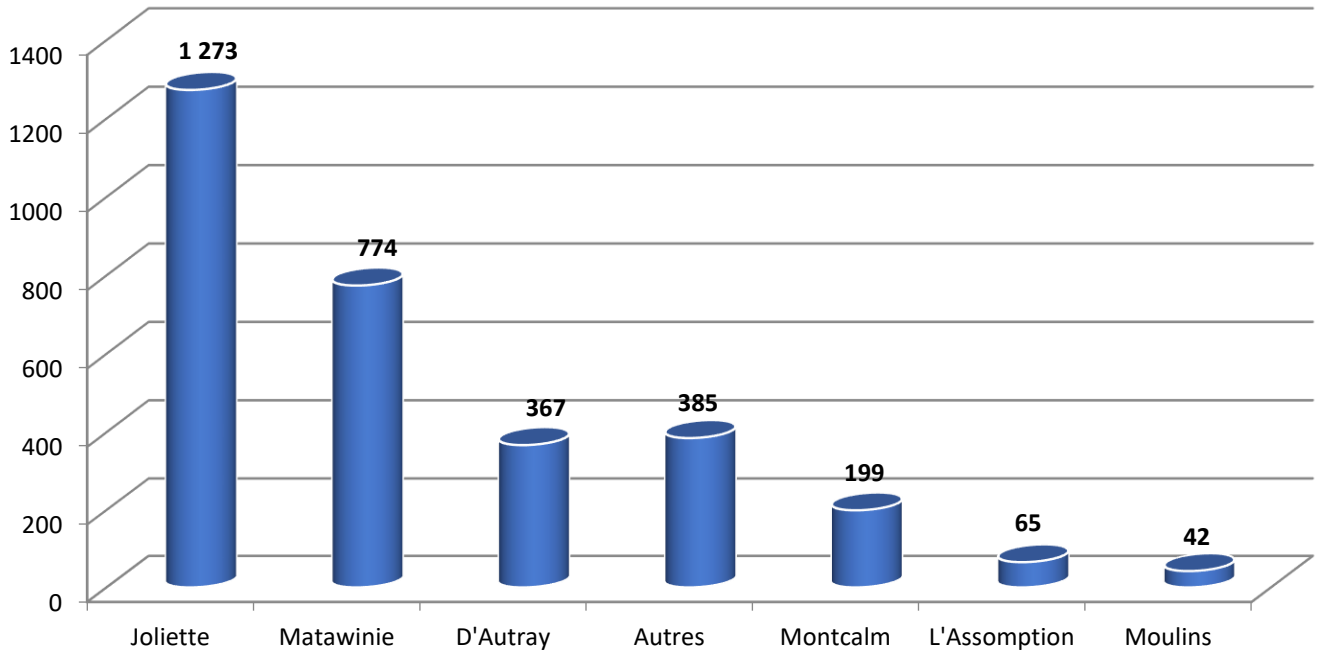

Nombre de membres au 31 décembre 2020 : 3 105

Description héraldique du fleurdelisé

Le drapeau officiel du Québec se blasonne comme suit :

D'AZUR À LA CROIX D'ARGENT CANTONNÉE DE QUATRE FLEURS DE LIS DU MÊME.

EXPLICATION :

D'AZUR :
Signifie de couleur bleue, le bleu clair qui est de la couleur du ciel sans nuage;

À LA CROIX :
Pièce honorable formée du pal et de la fasce et dont les branches s'étendent jusqu'au bord de l'écu ou du drapeau; elle est alors dite « pleine » et est toujours mise seule. Elle laisse à chaque coin un carré vide que l'on appelle canton, et c'est pourquoi elle est dite « cantonnée » et non pas accompagnée pour indiquer les meubles posés dans ces espaces;

D'ARGENT :
Dont le métal se représente conventionnellement par la couleur blanche du tissu du drapeau;

CANTONNÉE :
Se dit de la croix qui est accompagnée d'autres pièces dans ses angles.

DE QUATRE FLEURS DE LIS :
Ces fleurs de lis ont une forme toute particulière. Les deux pétales latéraux de chaque fleur ne se prolongent pas au-dessous du trait horizontal de la fleur; seul le pied du grand pétale central se prolonge au-dessous de ce trait (lien ou nœud). C'est la fleur de lis dite de la « Renaissance ».

L'emblème arborescent : le bouleau jaune

Pour souligner l'importance que les Québécois et les Québécoises vouent à leur forêt, le gouvernement du Québec a choisi le bouleau jaune (*Betula alleghaniensis Britton*) comme arbre emblématique.

Familièrement appelé « merisier », le bouleau jaune, en plus d'être l'un des bois nobles les plus connus au Québec, se distingue par la variété de ses usages et par sa valeur commerciale.

Des premiers temps de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours, le bouleau jaune a toujours été présent dans le quotidien des Québécois. Ceux-ci ont appris à le travailler pour en tirer des meubles et, l'automne venu, tous admirent les couleurs de son feuillage.

L'emblème floral : l'iris versicolore

Adoptée à l'automne 1999, la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec consacre l'iris versicolore (*Iris versicolor Linné*) comme nouvel emblème floral québécois.

Par la variété et l'harmonie des couleurs de sa fleur, l'iris versicolore illustre parfaitement la diversité culturelle du Québec. Il souligne par ailleurs l'importance de l'eau et des milieux humides pour l'équilibre de la nature.

L'emblème aviaire : le harfang des neiges

Le plus imposant hibou du nord n'est pas le plus familier des oiseaux du Québec, mais il est sans contredit l'un des plus beaux d'Amérique.

En 1987, l'Assemblée nationale lui conférait le titre d'emblème aviaire du Québec. Le harfang symbolise la blancheur des hivers québécois, l'enracinement dans un climat semi-nordique et l'extension sur un très vaste territoire.

Drapeau du Québec, salut!
À toi, mon respect, ma fidélité,
mon amour,

VIVE LE QUÉBEC!
VIVE SON DRAPEAU!

SNQ Lanaudière
Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière (SSJB) inc.

[1] L’ordre du jour est adopté.
[ii] Monsieur Pascal Parent est élu au poste de vice-président.
[iii] Les officiers de la SNQL demeurent les mêmes que l’année précédente.
[iv] Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est adopté.
[v] Le rapport financier, préparé par l'auditeur de La firme Boisvert et Chartrand, soit accepté.
[vi] Il est proposé à l'unanimité de remercier Nicole Destrempes pour toute ses années consacrées à la SNQL.